



PREFECTURE DE VAUCLUSE

**AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE
PRÉALABLE A AUTORISATION AU TITRE DU CODE DE
L'ENVIRONNEMENT POUR LA CREATION D'UNE FERME SOLAIRE A
Panneaux PHOTOVOLTAIQUES**

Une enquête publique au titre du code de l'environnement préalable à autorisation a été prescrite sur la commune de Mondragon **du 3 janvier au 4 février 2011** par arrêté préfectoral n° 10/154 du 16 novembre 2010.

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur **Monsieur Georges TRUC**, Maître de conférences.

Le dossier sera déposé en mairie de Mondragon et le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie concernée et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit à l'intention du commissaire enquêteur qui recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivantes :

- le **vendredi 7 janvier 2011 de 9h00 à 12h00**,
- le **mercredi 19 janvier 2011 de 13h30 à 17h00**,
- le **jeudi 3 février 2011 de 14h00 à 17h00**.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée et tenue à la disposition du public pendant un an dans la mairie concernées et à la préfecture de Vaucluse – direction départementale des Territoires, service Eau et Milieux Naturels - Pôle Procédures Administratives – Cité Administrative – Avenue du 7è Génie – 84000 AVIGNON.